



SOMMATION

ENSUITE D'EXPROPRIATION

REGISTRE FONCIER
DE LA BROYE
ET DU NORD VAUDOIS

par la Commune de Valbroye
pour les travaux de réfection des chemins communaux
à Combremont-le-Grand.

Conformément à la loi d'expropriation, tous les titulaires de droits quelconques sur les immeubles des propriétaires indiqués plus bas sont avisés :

1. qu'un délai de 20 jours leur est imparti pour produire leurs prétentions sur les indemnités indiquées ci-dessous auprès de l'office soussigné,
2. qu'à ce défaut, il ne sera tenu compte de leurs droits que dans la mesure où ils sont révélés par le Registre foncier.

District de Broye-Vully
EXPROPRIÉS

Commune de Valbroye
Indemnités

	Fr. à payer par l'expropriant
Meige Jean-Marc	1'700.—
Zaugg Daniel et Dessarzin Fabienne	8.—
Gerbex Nicolas	600.—
Pernet Serge	340.—
Rey Claude	184.—
Graf Michel	176.—
Fivaz Cyril	936.—
Deschamps Franziska	1'700.—
Ryser Jean-Denis	152.—
Ney Daniel	208.—
Favre Cédric	64.—
Freymond Mathieu	1'212.—
Gilliand Claude-Eric	224.—
Stähli Daniel	360.—
Bucher Walter	2'200.—
A charge de l'expropriant:	10'064.—

Le 21 mai 2021.

Le conservateur du Registre foncier: **Mme Gül Kaynak**